

ITE : une excellente isolation pour les murs en rénovation

Date de l'article

9/07/2019

Temps de lecture

6 min de lecture

■ ITE : ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR

L'isolation thermique par l'extérieur (ITE) vous permet d'améliorer fortement les performances énergétiques et le confort de votre logement.

Le confort thermique et phonique de votre maison est une priorité bien légitime. Lors de vos travaux de rénovation, vous pouvez préférer l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) sous bardage rapporté. Découvrez quels sont ses avantages et comment procéder à son installation.

Screenshot de la vidéo Isolation des façades avec la laine de verre Isofaçade ISOVER

La clé de la réussite de l'isolation thermique par l'extérieur

L'ITE offre une excellente protection thermique au bâti. Cette enveloppe autour de la maison assure une continuité de l'isolation, réduisant fortement les **ponts thermiques** en cause dans les déperditions de chaleur.

ITE : deux atouts majeurs pour les maisons en rénovation

En maison individuelle, l'**ITE** est la solution idéale. Elle embellie la façade et améliore le confort thermique et acoustique. De quoi valoriser votre patrimoine !

Embellissez la façade de votre maison avec l'ITE

Lors d'une **rénovation** complète de maison, la façade est parfois à repenser. En faisant appel à l'ITE, vous disposez d'un large choix de types de bardages. Vous pouvez ainsi sélectionner le matériau, la couleur et la texture. Pour embellir la façade : c'est un jeu d'enfants avec une grande liberté architecturale.

Bénéficiez d'une haute-performance de l'isolation

L'isolation thermique par l'extérieur permet de maintenir une température ambiante constante **été comme hiver**. La suppression des ponts thermiques est bénéfique. La haute-performance thermique de l'ITE est efficace pour réaliser des **économies d'énergie**. Elle permet de gagner jusqu'à 3 classes de **DPE (Diagnostic de performance énergétique)**. Par ailleurs, une bonne mise en œuvre de l'isolation thermique des murs et un bon choix des matériaux favorisent la préservation du **confort acoustique**.

Afin d'obtenir un confort optimal, il faudra choisir un isolant avec une résistance thermique $R = 4$ minimum.



Comment réussir votre projet d'ITE ?

Plusieurs règles de conception et de **mise en œuvre pour l'ITE** sont à suivre. Elles dépendent notamment du type d'ossature ou de bardage. Vous trouverez les principales recommandations dans le Document technique unifié (DTU 41-2) relatif au type de bardage ou dans les documents techniques d'application (DTA) des industriels fabricants de bardage. De manière générale, les isolants doivent être semi-rigides, non-hydrophiles, certifiés ACERMI et aptes à l'usage pour ce type d'application. Il sera nécessaire de choisir des chevilles étoile ou à rosace (vis + collerette) pour fixer l'isolant, même lorsqu'il est posé en double couche (la première couche derrière les chevrons et la seconde entre les chevrons).

Urbanisme : une rénovation des murs encadrée

En installant une ITE, l'aspect extérieur du bâti est modifié. Vérifiez auprès du service d'urbanisme de votre mairie que les matériaux de bardage et les coloris choisis sont acceptés. Prenez également connaissance des règles d'urbanisme et des réglementations locales (grâce aux Plans Locaux d'Urbanisme ou aux Plans d'Occupation des Sols). Elles indiquent la possibilité ou non de réaliser une ITE. Enfin, instruisez un dossier de déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

Choisissez la bonne entreprise pour l'installation de l'ITE

Des sociétés spécialisées comme différents corps de métier peuvent réaliser l'ITE (charpentier, couvreur, maçon...). Quoiqu'il en soit, l'entreprise qui réalisera le chantier en traitera l'intégralité : de l'ossature au bardage.

A quel financement avez-vous droit pour votre projet d'isolation ?

Votre projet d'isolation thermique par l'extérieur peut bénéficier de l'**Eco-Prêt à taux zéro**, du CITE, des CEE, sous réserve que ces travaux soient réalisés par une **entreprise RGE**.

